



Accélérer l'adaptation au changement climatique pour mieux l'anticiper



Saisines liées :

ANTICIPER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POUR LES INFRASTRUCTURES POUR DES BÂTIMENTS PLUS DURABLES GRÂCE À UNE AMBITIEUSE POLITIQUE DE RÉNOVATION

CANICULE : les propositions du CESE pour les bâtiments et les infrastructures

Ecrasée par une vague de chaleur très intense et inédite avec un record de 72 départements placés en vigilance rouge et 12 autres en vigilance orange et 3 en vigilance jaune par Météo-France, notre pays répète une impréparation majeure aux conséquences du changement climatique. Ecoles et hôpitaux en surchauffe, adaptation insuffisante de nombreuses routes et lignes ferroviaires, réseau électrique en tension..., ces dysfonctionnements questionnent la capacité de la France à accélérer les transformations nécessaires pour son adaptation. Le CESE a rendu plusieurs avis qui proposent aux décideurs publics une vision globale des impacts du changement climatique et des solutions opérationnelles. Faisons le point.

63 millions de Français concernés par la vigilance rouge à la canicule tentent de dormir, de se déplacer, de travailler, d'organiser la garde de leurs enfants.

Près de 1 300 écoles et collèges ont été fermés quand d'autres établissements accueillent comme ils le peuvent les élèves. Des parents doivent garder leurs enfants en posant des congés ou du télétravail. Dans certains secteurs comme le commerce et le bâtiment, beaucoup d'entreprises ont peu d'activité ou sont à l'arrêt et mettent en chômage partiel leurs équipes. Les éleveurs et agriculteurs font face à un stress de perte de culture, de bétail et de revenus impactant la viabilité de leurs exploitations. Les fortes chaleurs affectent la santé des personnes fragiles. Celles-ci se retrouvent dans des services d'urgences en tension, qui elles-mêmes tentent de rafraîchir les patients dans des chambres dépourvues de dispositifs de régulation thermique.

Coût pour la santé, coût social et économique, coût environnemental, les constats sont actés, il devient plus qu'urgent d'accélérer l'adaptation climatique de la France. D'autant que selon les modèles des climatologues, cette canicule n'est que le début des vagues de chaleur à venir, qui seront plus longues et plus marquées. Elles pourraient atteindre des durées de 80 jours à 35 degrés C° de moyenne.

Un sous-financement chronique et généralisé

Le Gouvernement a lancé en 2023 le « Fonds vert » qui vise à aider les territoires à renforcer leurs performances environnementales, à s'adapter au changement climatique et à améliorer le cadre de vie des habitantes. Pourtant dans le contexte de contraintes budgétaires, ces dotations ont fondu comme neige au soleil, avec une réduction d'un tiers ces trois dernières années :

Dotation du Fonds vert :
2 milliards d'euros en 2024
1,15 milliard d'euros en 2025
650 millions d'euros en 2026

Les sous-financements de l'Etat ont pour conséquences de mettre les collectivités territoriales en première ligne puisque l'entretien de la majorité des infrastructures leur incombe : elles entretiennent plus de 700 000 km de routes, la grande majorité des ponts et 60 000 km de pistes cyclables. Autres sources de tension budgétaire, les bâtiments publics, dont les établissements scolaires gérés par les trois échelons des territoires : municipalités, départements et régions.

Selon Allianz trade, le coût des canicules pourrait représenter 210 milliards d'euros d'ici 2030, pourtant le coût de l'inaction sera toujours plus conséquent à celui de l'adaptation et l'atténuation. Il est crucial de changer de paradigme en transformant ce changement du climat, inéluctable à moyen terme, en opportunité.

Une urgence identique : adapter les infrastructures et les bâtiments

Anticiper les risques sur les infrastructures et en faire une opportunité

Selon I4CE, les besoins d'investissement pour la régénération et la modernisation des infrastructures atteignent **7,2 Md€** (5,1 Md€ pour les transports et 2,1 Md€ pour les réseaux électriques). Cela est d'autant plus urgent que cet investissement doit rattraper la "dette grise" (coût accumulé du non entretien pendant plusieurs décennies.)

Dans son avis « [Anticiper et prévenir les risques liés au changement climatique, pour les infrastructures](#) » adopté en janvier 2026 et rapporté par [Didier Gardinal](#) (groupe Entreprises) et [Alain André](#) (groupe de la CGT-FO), le CESE a d'abord établi un état des infrastructures de notre pays. Alain André rappelait l'alerte de la SNCF sur l'état vieillissant du réseau ferroviaire. Si aucune action n'est entreprise pour y remédier à partir de 2028, 10 000 km -soit un tiers du réseau, seront en péril. Pour le CESE, si des stratégies et des mesures d'adaptation ont commencé à être mises en œuvre, elles restent insuffisantes.

Conseiller des décideurs publics, le CESE leur rappelle que l'adaptation des infrastructures constitue aussi un formidable levier de développement économique et d'emploi. La France dispose d'un secteur des travaux publics performant et de grands groupes parmi les leaders mondiaux dans le domaine des infrastructures. Le CESE propose de :

1- Mieux mesurer et identifier les risques

- ? cartographier le patrimoine d'infrastructures (ponts, routes, réseaux ferroviaires)
- ? estimer précisément le coût de l'adaptation des infrastructures des territoires avec le Cerema.

2- Améliorer la gouvernance

- ? mettre en place une stratégie interministérielle pilotée, coordonnée en y associant le Conseil d'orientation des infrastructures (COI), la société civile et les parties prenantes.

3- Mettre en place une politique systémique d'investissement dans les infrastructures

- ? analyser les priorités d'investissements et les amplifier, intégrer un « réflexe adaptation »
- ? adopter une loi pluriannuelle de financement du PNACC 3.

4- Assurer les financements nécessaires

- ? augmenter significativement les financements par les pouvoirs publics, le Gouvernement et le Parlement, les réorienter pour accompagner l'adaptation des infrastructures.

5- Conforter les capacités du système assurantiel dans ce nouveau contexte

- ? installer une « mission » gouvernementale sur l'assurabilité des infrastructures.

Redécouvrir l'avis

Massifier les travaux de rénovation performante des bâtiments

379 428 logements ont été rénovés en 2025 grâce aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Pourtant malgré ces aides et un cadre législatif renforcé, les rénovations performantes peinent à se multiplier. D'une part, la rénovation s'effectue pour beaucoup " par geste ", 505 000 en 2023 notamment via le dispositif MaPrimeRénov' selon le SDES (statistiques publique de l'énergie, des transports du logement et de l'environnement), contre 71 600 logements ayant engagé des rénovations d'ampleur. D'autre part, les politiques changeantes et discontinues sur les aides à la rénovation et le reste à charge sur les travaux brouillent et freinent le passage à l'action.

Pour lutter contre les 5,2 millions de passoires thermiques, le CESE proposait déjà il y a quatre ans des mesures d'adaptation pour les bâtiments publics et privés dans son avis "[Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation](#)" rapporté par [Didier Gardinal](#) (groupe Entreprises).

1- Améliorer la gouvernance du secteur, adapter et stabiliser les règles

? donner une visibilité de long terme à tous les acteurs en stabilisant durablement la réglementation et les politiques publiques, y compris les dispositifs d'aides via une loi de programmation pluriannuelle

? rendre obligatoire, pour chaque bâtiment et chaque logement y compris en copropriété, la réalisation dans un délai de 5 ans d'un audit normalisé, pris intégralement en charge pour les ménages les plus modestes.

2- Renforcer l'attractivité des métiers contribuant à la rénovation et à la réhabilitation globales pour inciter notamment les jeunes et les femmes, à s'y orienter et y faciliter l'inclusion et l'insertion notamment en intensifiant le dialogue social territorial et en développant les certifications professionnelles.

3- Massifier la rénovation des logements

? amplifier les actions de sensibilisation et de pédagogie quant au rôle majeur de la rénovation globale des bâtiments pour relever les défis énergétiques et climatiques

? renforcer le forfait accordé pour une rénovation globale afin de rendre celle-ci beaucoup plus incitative que la rénovation par " geste ".

? favoriser et accélérer la rénovation globale des copropriétés, y compris les parties communes : prise en charge de la totalité du montant des travaux via des aides directes aux copropriétaires-occupants les plus modestes, mise en place d'un dispositif d'avances remboursées, accessible sous conditions de ressources...

4- Mettre en œuvre le « Décret tertiaire » pour les bâtiments publics

? réaliser dans les 3 ans à venir le recensement exhaustif de tous les bâtiments publics concernés par le décret tertiaire ainsi que l'audit normalisé prévu par la loi Climat-résilience. Sur cette base, élaborer, dans un délai de 2 ans, des plans pluriannuels de réhabilitation énergétique intégrant les travaux d'accessibilité et de préservation de la biodiversité.

Redécouvrir l'avis

S'adapter au climat, c'est aussi agir sur la santé, les conditions de travail, le défi assurantiel...

La question du changement climatique étant transversale, le CESE a mené plusieurs autres travaux sur le besoin d'agir rapidement sur ses conséquences économiques, sociales, numériques, assurantielles (la sécheresse causée par les canicules constitue plus de la moitié des dégâts des catastrophes naturelles en France (source Caisse centrale de réassurance -2026)).

[L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie](#)

[Climat, cyber, pandémie : le modèle assurantiel français mis au défi des risques systémiques](#)

[Face au changement climatique, accélérer une adaptation systémique et juste](#)

